



l'écho de Montagne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION DE MONTAGNE | N° 23 | AVRIL 2019



page
4



VIE MUNICIPALE

page
11



VIE SCOLAIRE

page
13



VIE ASSOCIATIVE

page
17



ENTRE NOUS

page
22



VIE INTERCOMMUNALE



Le repas des aînés



La vogue



Noël intergénérationnel



Le Mot du Maire

Ce mot du maire devrait être mon avant dernier ! Il n'est pas encore temps de faire le bilan du mandat, ce sera probablement l'objet de mon prochain et dernier éditorial. Je dirai quand même que jusque-là, je suis content et fier du travail effectué par l'équipe municipale. Je pense et j'espère achever mon deuxième mandat avec la satisfaction d'un devoir collectivement accompli.

Gérer une commune est un travail d'équipe. Et pour que ce travail d'équipe puisse s'accomplir correctement il faut.....une équipe.

Et cette équipe elle ne tombe pas du ciel à chaque élection. Montagne est une petite commune, moins de 300 personnes qui doivent ensemble gérer un budget commun, entretenir leurs routes, leur patrimoine public et au-delà participer au développement et à l'équilibre d'un territoire plus vaste représenté par la communauté de communes. Pour cela, il faut tous les 6 ans qu'un groupe de 11 femmes et hommes au moins émerge, se déclarent candidats et reçoivent l'approbation d'une majorité des électeurs de la commune.

C'est une belle mission que de se mettre un temps au service de sa collectivité, de ses voisins, de participer à la vie de la commune, à certains choix déterminants. J'y ai personnellement pris beaucoup de plaisir, et de satisfaction. Je pense que ces deux mandats ont été une chance pour moi. Je pense aussi qu'il faut savoir laisser la place à de nouvelles personnes qui apporteront une nouvelle énergie. C'est pour cela que je ne me représenterai pas, même si ça n'a pas été une décision facile à prendre. Je laisse la place avec des regrets, mais avec la conviction que c'est une bonne décision.

Et surtout, je vous engage à tenter l'expérience. Être conseiller municipal, adjoint ou maire est une aventure qui mérite d'être vécue et qui est accessible à tout le monde. Participer à un conseil municipal, c'est être actif, donner son avis, prendre des décisions. Être élu communal donne la possibilité de participer aux commissions communales ou intercommunales dans

les thématiques de son choix. Le plus modeste élu de la plus petite commune peut, s'il s'investit, trouver sa place dans le grand jeu intercommunal et agir sur les projets majeurs de notre territoire.



Les centaines de milliers d'élus locaux sont les tacheurs de la république, humbles mais indispensables. Alors que la démocratie représentative est en crise et qu'un fossé s'est creusé entre les citoyens et leurs représentants, l'échelon local continue à fonctionner. La confiance entre les électeurs et leurs élus municipaux semble solide. La politique peut être belle et noble lorsqu'il s'agit d'organiser la puissance collective face aux puissances individuelles. Plus que jamais, il est important que des vocations émergent pour que notre pays continue à fonctionner de l'échelon national à l'échelon local.

Cette année il n'y a pas de questionnaire participatif. Le temps aurait manqué à l'équipe en place pour tirer les conséquences des réponses obtenues aux questions posées. Je salue néanmoins l'augmentation de la participation en 2018, remercie ceux qui ont joué le jeu et espère que ces consultations des montagnards pourront reprendre à l'avenir.

Vincent Lavergne

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Vincent Lavergne, Corinne Mandier, Vincent Sauty, Michel Vialle, Fanny Dellaguillaumie, Étienne Petitjean, Christophe Cotte, Gilberte Rillet, Anaïs, Patrick et Jérémy Pacaud, Magali Teyzier, Gilberte Rillet

Crédits photos : Commune de Montagne, C. Mandier, SMVIC, E. Petitjean, J. Pacaud.

Maquette : Commune de Montagne (Vincent Sauty)

Publication de la commune de Montagne, Mairie, le Village, 38160 MONTAGNE

Directeur de la publication : Vincent Lavergne

Tirage : 170 exemplaires

Impression : Multiplan, Chatte (38160)



VIE MUNICIPALE

Aménagement cœur Village

Ce projet a déjà fait l'objet de quelques articles dans les précédents échos de Montagne. On peut en rappeler les grandes lignes. Tout est parti d'une demande forte des habitants du village de sécurité routière. Un certain nombre de véhicules traversent encore le village beaucoup trop vite et les piétons n'ont pas assez de place. Pour certaines maisons, mettre le pied devant sa porte ou quitter son garage est déjà prendre un risque. La municipalité avait donc la volonté de faire des aménagements pour ralentir la circulation et permettre de cheminer à pied en sécurité d'une extrémité à l'autre du village.

Une attention particulière devait aussi être portée à la sécurisation des accès à l'école et des accès aux bus scolaires qui doivent être mis aux normes d'accessibilité.

Pour les réflexions initiales sur ces aménagements, nous avons décidé de nous faire accompagner par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui nous a encouragés à augmenter notre ambition et à ajouter une dimension paysagère à notre projet.

Ce travail initial a permis d'établir un projet global qui devait servir de schéma directeur pour plusieurs phases de travaux étalées sur plusieurs années.

Finalement, nous réalisons dès 2018/2019 une grande partie du projet.

En effet, la bonne finalisation les années précédentes du projet d'assainissement collectif, et le transfert cette année de l'emprunt associé à la communauté de communes nous a laissé dans une situation financière meilleure que prévue. Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité de nous faire aider de manière importante par le département pour ce projet.



En fait, dans cette séquence de travaux, nous avons surtout renoncé aux aménagements des abords et parking de la salle des fêtes, qui seront faits plus tard.

Une première phase de travaux a consisté à enfouir les réseaux électriques et téléphoniques, et de faire disparaître poteaux et fils du paysage. C'est l'entreprise SOBECA qui a été chargée de l'enfouissement.

La chaussée ayant été ouverte pour l'enfouissement des câbles, il était évident d'engager rapidement les travaux d'aménagement pour limiter dans le temps la gêne à la circulation.

Après appels d'offres, la part principale du marché a été confiée à l'entreprise TOUTENVERT de Chatte, et la modernisation de l'éclairage à l'entreprise SOBECA. Notre maître d'œuvre ALP'ETUDES s'est chargé de la supervision des travaux.

Les travaux ont pris un peu de retard, principalement en raison de difficultés d'approvisionnement des pavés, qui sont arrivés avec plus d'un mois de retard. Quelques intempéries normales en cette saison ont aussi sporadiquement interrompu les opérations.

Au final, ce chantier qui aurait dû être achevé à la fin de l'année 2018 devrait se finir fin février 2019, par



la réfection finale de l'enrobé sur la route. (A l'heure où j'écris ces lignes, les travaux sont encore en cours).

Nous espérons que le résultat des travaux sera à la hauteur de nos ambitions. Nous sommes tous impatients de découvrir notre village lorsque les travaux seront finis.

Les élus de la commune sont fiers aussi de constater avec quelle bonne volonté les habitants et automobilistes ont supporté la gêne liée aux travaux. Nous déplorons très peu d'incidents, très peu d'énervements. Que chacun en soit remercié, ainsi que les conducteurs d'engins du chantier qui ont toujours fait le maximum pour faciliter la circulation.



Bilan financier des travaux

Nature de l'opération	COÛT GLOBAL	SUBVENTIONS OU PRISE EN CHARGE EXTÉRIEURE	RESTE À CHARGE COMMUNE
Enfouissement réseau électrique	202 621,00 €	166 818 € prise en charge SEDI/ENEDIS	35 804,00 €
Enfouissement réseau téléphonique	22 658 €	6 926 € subventions Orange et SEDI	15 732,00 €
Travaux d'aménagement	309 826 € (dont 20 226 € pour éclairage public)	165 000 € (département) 39 500 € (Etat)	105 326,00 €
Réfection finale de l'enrobé chaussée	55 000,00 €	55 000 € refacturation totale au département dont c'est la compétence sur la RD	0 €

Soit un coût pour la commune de 156 862 €, toutes opérations comprises, ce qui nous semble un investissement acceptable pour l'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine commun et de nos paysages.



VIE MUNICIPALE

Travaux sur l'église

Notre église est fermée au public depuis plus d'un an. Des déplacements des murs, probablement liés à la sécheresse ont déstabilisé la voûte, qui menace de s'effondrer.

Ce dossier avance difficilement, mais réouvrir l'église avant la fin du mandat est le dernier objectif majeur de l'équipe municipale.

Un architecte a été désigné pour nous assister dans les choix techniques, monter les dossiers de financement et de consultation des entreprises et suivre les travaux.

Mais l'obtention des financements est plus difficile que prévu, et à ce jour seule une aide de 15 000€ a été obtenue du département de l'Isère, pour un montant de l'opération estimé à 190 000€. Le démarrage du projet prend donc du retard, alors que nous tentons avec quelques appuis d'obtenir d'autres aides, de l'état ou de la région.

Notre objectif est de réunir des aides pour au moins 50% de l'opération.

Pour mémoire, les travaux qui devraient prendre environ 3 mois, consistent à démonter la voûte existante, la charpente et la couverture, puis à chaîner les murs et refaire une charpente avec des tirants qui stabiliseraient les murs, et enfin à refaire la couverture.

La voûte ne serait pas refaite par mesure d'économies. Conserver l'église dans sa configuration actuelle coûterait au moins 500 000€ selon les estimations qui nous ont été données. Une somme que la commune ne peut pas engager, compte tenu de la faiblesse des aides sur ce dossier.

Nous pouvons espérer que le plan de financement soit clos cet été, avec ou sans aides supplémentaires, pour une réalisation des travaux à l'automne.



Location de la salle des fêtes : tarifs 2019

Habitants de Montagne

110€ sans chauffage
170€ avec chauffage

Non habitants de Montagne

220€ sans chauffage
280€ avec chauffage

Pour tous :

Un chèque de caution de 500€ sera demandé pour les dommages éventuels.

Un chèque de caution pour le ménage de 150€ sera demandé dans le cas où le

ménage ne serait pas fait correctement.

Dorénavant la salle sera réservée seulement après que toutes les formalités administratives seront effectuées en mairie. Merci de votre compréhension.

Horaires mairie



La mairie est ouverte au public :

Mardis : 13h30 - 16h
Jeudis : 13h30 - 18h



La Forêt communale de Montagne

Le saviez-vous? Notre commune est propriétaire d'une parcelle de forêt d'une superficie de 19,67 hectares, située sur le territoire de la commune de Saint-Antoine –l'Abbaye (voir plan de situation en annexe 1).

Par délibération du conseil municipal du 15 septembre 2009 et arrêté préfectoral du 2 juin 2014, la gestion de cette forêt communale a été confiée à l'Office National des Forêts pour la période de 2009 à 2033.

Le diagnostic de l'ONF conclut à une potentialité médiocre de cette forêt en raison de la nature des sols : acidité et hydromorphie (excès d'humidité de surface).

Le taillis de châtaignier est dominant, avec quelques stations de chênes sessiles et de pins Weymouth, Sylvestres et Laricio.

Il nous est recommandé de principalement conduire cette forêt en taillis simple sur des rotations assez lentes (28 à 40 ans) en raison de la faible croissance des châtaigniers.

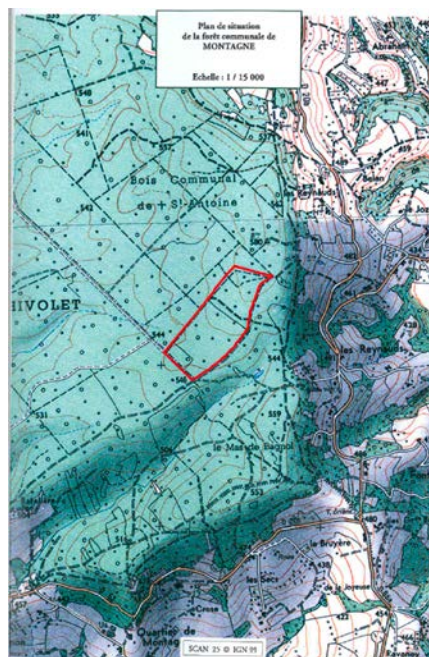
Sur certaines parties de la forêt représentant 4,9 hectares, la préconisation est de conduire la forêt en taillis sous futaie, afin de valoriser à terme (80 ans!) en bois d'œuvre les pins qui pourraient atteindre une taille importante. Quelques travaux de dégagement des pins maritimes sont aussi préconisés afin de favoriser ces arbres dont la potentialité économique est plus intéressante.

Selon l'ONF, le solde financier annuel moyen à long terme de notre forêt (ventes de bois diminuées des charges d'entretien et gestion) est modeste mais positif, de l'ordre de 24€/hectare.

En 2014 une coupe de bois de 5,8 hectares été vendue aux enchères pour 12 800€, assez nettement au-dessus des estimations (volume estimé 1 400 mc).

Une autre coupe de 4,77 hectares, pour un volume estimé à 1 000 mc pourrait être vendue en 2024.

Et en attendant, n'hésitez pas à vous y promener. A la bonne saison il y a sûrement du bon air à respirer et peut être quelques champignons à y ramasser.



Plan de situation



Les peuplements



VIE MUNICIPALE

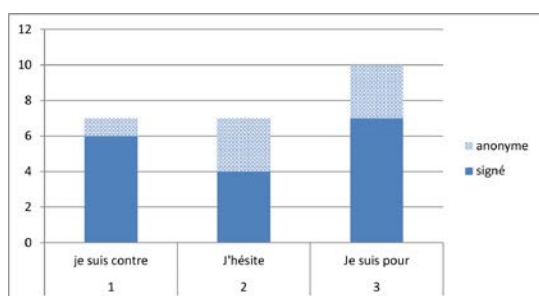
QUESTIONNAIRE
PARTICIPATIF

Analyse questionnaire participatif 2018

Généralités :

- 22 réponses reçues, représentant 27 personnes.
- 7 questionnaires anonymes.
- L'échantillon assez faible mais en croissance par rapport à 2017 (+10 personnes)
- Augmentation nette du nombre de réponse anonymes, ce qui peut poser un problème de représentativité.

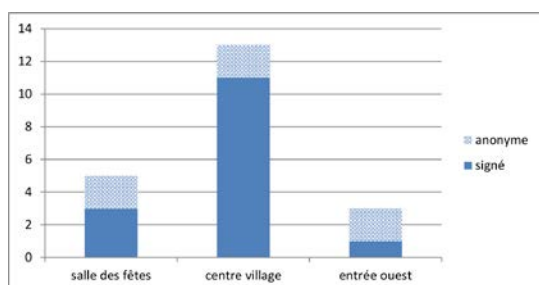
Première question : L'aire de jeux



Les avis sont partagés sur cette question, mais une majorité se dégage en faveur de cet aménagement, ou au moins pour étudier la question.

7 sur 24 s'opposent

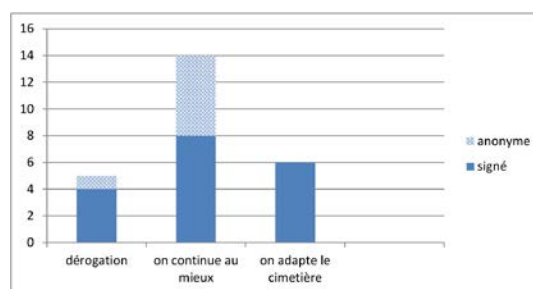
Sur l'emplacement de cette aire de jeux, il y a une nette demande pour l'installer au centre du village



La municipalité fera réaliser en 2019 une petite étude de faisabilité avec un chiffrage, et dans la mesure du possible un aménagement pourra être réalisé. Ce n'est cependant pas une priorité.

Le centre du village sera privilégié pour accueillir cet équipement

Deuxième question : désherbage cimetièrè



5 voix seulement pour la demande d'une dérogation.

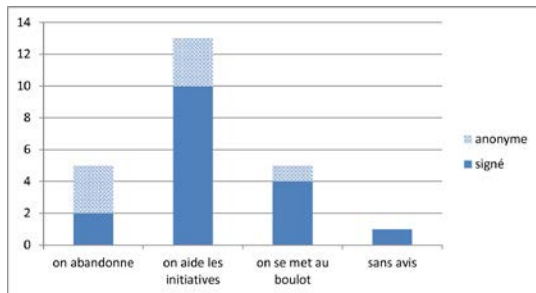
La majorité souhaite qu'on continue au mieux, avec nos moyens, et 6 voix pour un réaménagement du cimetière.

Réponse du conseil municipal :

Le conseil municipal confirme sa volonté et ses engagements de renoncer aux traitements chimiques sur l'ensemble de la commune, y compris le cimetière. A court termes il ne sera pas fait d'aménagements particuliers et l'entretien se fera « à la main » par l'employé communal



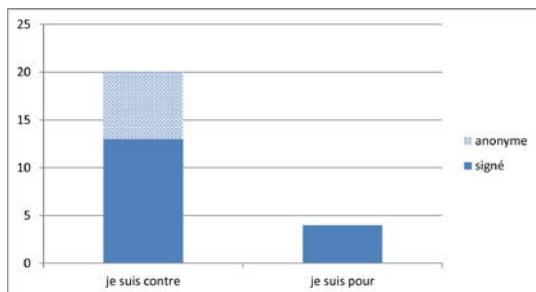
Troisième question : La vieille église :



Nette majorité favorable à l'accompagnement des initiatives. 5 voix (dont 3 anonymes) pour l'abandon du site.

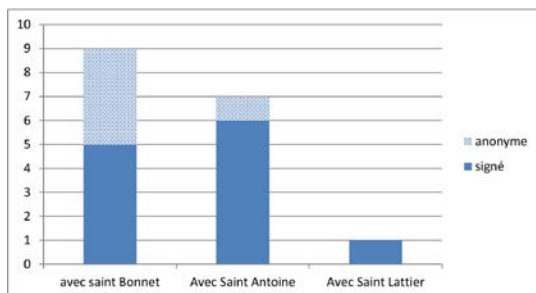
Le conseil municipal accompagnera et contrôlera les initiatives personnelles ou associatives sur ce site. La clôture du site est prévue.

Quatrième question : La fusion des communes



Une nette majorité s'oppose à cette idée. 6 réponses favorables seulement.

A noter que 100% des anonymes s'opposent à la fusion.



En cas de fusion, les avis sont assez partagés entre Saint-Bonnet-de-Chavagne et Saint-Antoine-l'Abbaye.

Les anonymes feraient pencher la balance vers Saint Bonnet.

Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour, et ne le sera pas pendant ce mandat. Il appartiendra aux futures équipes municipales de prendre les meilleures décisions pour les habitants de Montagne, en fonction aussi des évolutions réglementaires et budgétaires des communes qui pourraient inciter plus fortement aux fusions.

Propositions diverses :

Couper les arbres touchant le mur du cimetière.

Ça doit être fait par les propriétaires concernés qui sont avisés.

Organisation d'une fête des voisins

Cela relève d'éventuelles initiatives privées ou associatives. La commune ne souhaite pas prendre l'initiative de ce genre de manifestation

Bulletin communal commun avec les communes voisines

Pourquoi pas, à l'occasion. Mais ça semble quand même compliqué. Faire un écho de Montagne est déjà assez compliqué.

Récupération des bouchons en plastique

Ca se fait déjà. Le collecteur est dans le hall d'entrée de la mairie.

Colombarium

C'est un investissement à programmer, probablement en 2019

Commerce multi-service associatif

La commune accompagnerait toute initiative privée ou associative allant dans ce sens. Mais la faisabilité économique semble difficile.



VIE MUNICIPALE

Comptes administratifs 2018

Les comptes ne sont pas faciles à commenter cette année, particulièrement pour la section d'investissement, puisque l'opération d'aménagement du village est en cours, donc partiellement payée.

En section de fonctionnement, le résultat positif a assez sensiblement baissé à 42 951 €. C'est une tendance qui doit attirer une certaine vigilance, car cela témoigne d'une augmentation tendancielle plus importante des dépenses que des recettes qui sont quasi stables. Je rappellerai, comme chaque année, que l'excédent de fonctionnement est l'indicateur majeur de la bonne santé financière de la commune. Il ne serait pas supportable à long terme que cet excédent chute sous les 30 000 €, et 50 000 € est un objectif raisonnable.

On doit aussi noter que sur le budget annexe LASM (maison Buisson), nous réalisons un excédent de fonctionnement de 8 553 € qui s'ajoute à l'excédent du budget général. Les conditions financières du fonctionnement de la commune restent acceptables, mais attirent une certaine vigilance.

En investissement, nous sommes engagés dans un cycle important de travaux, il est donc logique que cette section soit déficitaire. A nos dépenses d'investissement de 205 999 € doivent s'ajouter environ 220 000 € de « restes à réaliser », les dépenses engagées sur le projet village. Mais les recettes doivent aussi être majorées de toutes les subventions attribuées et non encore perçues, ainsi que des retours de TVA (environ 150 000 €).

A la fin du projet village, lorsque les subventions seront perçues, la trésorerie de la commune tous budgets confondus devrait être de l'ordre de 360 000 €. Mais les excédents cumulés de notre budget eau et assainissement (211 000 €) devront en partie être transférés à la communauté de commune dans le cadre du transfert de la compétence assainissement. L'emprunt qui a été réalisé pour l'assainissement étant lui aussi transféré à la communauté de communes.

La bonne réalisation de la rénovation de l'église devrait être possible sans recours à l'emprunt si nous obtenons quelques subventions. Un emprunt modéré pourrait être réalisé si nous décidons de conserver une trésorerie confortable.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	CUMULÉ
Total des recettes	192 878,86 €	28 724,51 €	221 603,11 €
Total des dépenses	149 927,62 €	205 999,86 €	355 927,48 €
Résultat 2018	42 951,24 €	- 177 275,35 €	-134 324,11 €
Résultat reporté 2017	417 403,22 €	125 745,85 €	543 149,07 €
Résultat cumulé	460 354,46 €	-51 529,50 €	408 824,96 € (228 776,63 € retraité du déficit LASM) et environ 150 000 € en comptant les restes à réaliser

Quoi de neuf à l'école ?

Cette année, le regroupement pédagogique a accueilli 75 élèves en septembre avec 8PS, 8MS, 8GS, 8CP, 11CE1, 8CM1 et 14 CM2 répartis en quatre classes dont trois sur St-Bonnet et une à Montagne avec 22 élèves. En janvier, l'effectif est passé à 77 avec l'arrivée de deux Toutes Petites Sections. A la rentrée de mars, deux familles de trois enfants devraient également venir gonfler les rangs et les bancs...

En plus du programme scolaire, les élèves bénéficient de plusieurs projets.

Visite de la médiathèque de Saint-Antoine

Comme chaque année, des échanges et des activités sont proposés par la médiathèque de Saint-Antoine. Chaque élève du RPI participera 4 fois dans l'année aux interventions d'Anouk.

Sortie culturelle

Le jeudi 29 mars 2018, les élèves du CE1 au CM2 de Montagne et St-Bonnet se sont rendus au Summum de Grenoble pour assister à la répétition générale de Carmen. L'opéra de Bizet a été travaillé dans toutes les classes pour permettre à nos apprentis spectateurs d'apprécier ce moment unique. Pour un grand nombre d'entre eux, il s'agissait en effet d'une première expérience de spectacle vivant et pour une grande majorité, la découverte du spectacle lyrique.

Equipement informatique

En 2018, les communes de Montagne et St-Bonnet ont bénéficié du plan numérique pour les écoles rurales. Un partenariat financier entre l'état et les communes a permis d'équiper les deux écoles d'ordinateurs portables et de tablettes. Les élèves s'initient

à des logiciels éducatifs et devraient prochainement découvrir la programmation...

Les Olympiades

Elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre au château de l'Arthaudière sous un beau soleil. Toutes les classes du RPI se sont retrouvées, les équipes ont mélangé les différentes classes et ont tourné sur différents ateliers sportifs. Cette matinée a été encore une fois une belle réussite. Un grand merci aux nombreux parents qui nous ont accompagnés dans l'organisation de cet événement.

Spectacle de Noël

Tous les enfants du RPI ont bénéficié d'un spectacle théâtral joué par la compagnie de la Souris Verte. Il s'agissait de revisiter les valeurs autour de Noël. Un échange avec les artistes autour du métier d'acteur et l'organisation du spectacle s'en est suivi. La totalité du spectacle a été financé par le Sou des Ecoles.

Piscine

Les élèves de la GS au CE2 se rendent une fois par semaine à l'Olympide depuis le 10 décembre jusqu'au 18 mars. Cet enseignement fait partie des enseignements obligatoires, les élèves sont répartis en groupes de niveau. Le financement est assuré par les communes.

Projet sur la rivière et la biodiversité

La Communauté Saint-Marcellin Vercors Isère propose cette année aux élèves de PS/MS et GS/CP de participer à 3 demi-journées dans l'année, animées par un intervenant en classe et sur le terrain.



Projet Musée

La classe de GS/CP participera au projet du musée de St-Antoine.

Projet Théâtre : Pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, des interventions de la Compagnie des gentils basée à St-Antoine auront lieu au cours du second trimestre avec une représentation devant d'autres classes et la participation à une journée théâtrale en fin d'année.

Projet Musique

Dans la suite de la fusion des communautés de communes, la classe de CM1/CM2 participe depuis la rentrée de septembre à des animations hebdomadaires sous la direction d'une professionnelle de qualité en la personnalité de Céline Chambost. Les élèves travaillent évidemment sur le chant mais beaucoup sur le rythme et pulsation à travers le corps, le déplacement. Un projet de batucada est en cours sur l'année avec une participation des élèves au carnaval de St-Marcellin le 23 mars. Une aide ponctuelle est apportée en fonction des projets de l'année comme pour le 11 novembre ou la fête du RPI.

Le Cross

Il aura lieu cette année à Saint-Antoine l'Abbaye, à priori le vendredi 24 mai.

Liaison Ecoles-Collège

Les enseignants des différents établissements travaillent en partenariat pour continuer leur approche du décrochage scolaire et de la différenciation. Une journée est prévue au mois de juin pour les CM1/CM2 afin de découvrir le collège et en particulier les langues vivantes étrangères enseignées au collège de Chatte.

Projet «vélo-citoyen»

Les élèves scolarisés à Montagne participeront au troisième trimestre à un échange avec deux autres classes participantes autour de la citoyenneté lors de sorties vélos dans notre secteur géographique.

Projet construction bois

Les plus grands comptent mettre à profit leur expérience autour du bois pour réaliser une boîtes à livres, une mini serre pour le potager ou des brise soleil pour la classe. Peut-être auront-ils besoin d'un petit coup de main de la part de Bruno...

Voir aussi en pages 23-24

2018  Montagne en images



Sou des Ecoles

Ca y est, deux manifestations organisées par le Sou des écoles ont eu lieu en fin d'année 2018.

La première le 27 Octobre pour le Rallye de la Noix. Nous avons tenu une buvette et un snack sur le terrain de Jean Luc Farconnet. Malheureusement, à cause du mauvais temps, nous n'avons pas eu le même succès que les années précédentes. Nous ne nous avouons pas vaincu pour autant, on fera mieux en 2019!!!

Comme l'année dernière nous avons organisé une vente de sapins. Cette année nous avons choisi de travailler avec un producteur de sapins de Montagne et nous n'avons pas été déçus! Les arbres étaient magnifiques!

A cette occasion les enfants de l'école de ST BONNET DE CHAVAGNE nous ont chanté quelques chansons apprises avec leur enseignant pour rendre ce moment chaleureux. Puis l'odeur des crêpes et du vin chaud à envahi le préau! MIAM!!!



Notre rendez-vous suivant a eu lieu le dimanche 3 février à la salle des fêtes de St-Bonnet pour notre traditionnel LOTO.

Ensuite viendra **la Kermesse** : fin Juin, avec des jeux pour les enfants, peut être aussi pour les parents et un repas qui pourra être pris sur place ou à emporter **sur commande**.

Cette année les bénéficiaires de ces manifestations serviront par exemple à financer un projet Théâtre pour les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 et le spectacle de Noël pour l'ensemble des classes du RPI mais surtout à financer une partie des classes découvertes des CE1/CE2/CM1/CM2 de l'année scolaire 2019/2020.

A vous de jouer!

Je m'appelle Trinidad, je vis depuis plus de 4 ans à Montagne.

J'aime jouer avec des amis et depuis quelques temps j'ai l'élan de proposer des temps de jeux dans le village.

Jouer est un bon moyen de s'amuser, de se connaître soi-même, de rencontrer l'autre, de partager un moment convivial...

Nous avons tous en nous une part d'enfant qui aime partager et rire avec les autres!

Je pense aussi aux personnes qui vivent seules et qui pourront ainsi passer une joyeuse après-midi en bonne compagnie, aux familles qui peuvent se rencontrer autrement, aux jeunes et moins jeunes qui peuvent laisser pour un temps leurs objets connectés...

Il y aura des jeux de société de toutes sortes et pour tous les âges, des jeux d'équipe et des jeux coopératifs dehors quand la météo le permettra, et si vous le souhaitez, vous pouvez apporter de bonnes choses à partager pour le goûter, sucrées ou salées...

Les prochaines après-midi de jeux auront lieu les dimanches : 31 mars, 21 avril, 19 mai, 23 Juin (dates à venir pour l'été) de 14h30 à 18h00, à l'ancienne « école des filles » de Montagne (dernière maison du village à gauche, en allant en direction de Parnans).

Si vous avez des questions je suis joignable à jouons38160@yahoo.com, ou au 06 50 36 68 42.

A vous de jouer!

Trinidad Missaglia



VIE

ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes

Cette année, notre première manifestation était mi-février, à l'occasion de la soirée choucroute. Elle permet de régaler petits et grands, dans une ambiance conviviale et festive. Une belle et bonne soirée.

Notre traditionnelle vogue annuelle s'est déroulée le weekend du 18 et 19 août.

Cette année, un nouveau chapiteau était mis en place, afin de recevoir les personnes participantes, dans les meilleures conditions.

Le samedi soir, de nombreux spectateurs sont venus assister à la pièce de théâtre "on divorce", de la troupe des Dugomiers. Un grand moment de détente et de rigolade !

Au programme du dimanche, la pétanque de l'ACCA était accompagnée en musique par la Fanfare des Enfants De La Joyeuse.

Il y avait également, pour les petits et les grands, des jeux ainsi que la buvette pour se déshydrater, le beau temps était de la partie.

Vers 18h00, le très attendu « Tiercé Aux Chèvres », se déroula avec cette année encore, une foule inconditionnelle de fans et de supporters.

Après une course féroce et délirante, ce fut la remise des médailles et des coupes, et le public présent, remercia de ses applaudissements, les coureurs et les courageuses chèvres.



Rendez-vous était donné à la salle des fêtes, pour partager le verre de la victoire.

Ensuite vint le repas ravioles, accompagné de ses cuisses de grenouilles. Encore un bon moment !

La nuit tombée, le feu d'artifice retenti, et fut tiré devant une foule émerveillée.

La vogue s'est clôturée, pour les plus courageux, sur la piste de danse, une édition réussie.

En décembre, cette année, la date de la matinée bou-din a été décalée, mais a connu une fois encore, un franc succès.

Elle a bien clôturé la saison 2018 du comité des fêtes.

Un grand merci à tous les bénévoles, assurant le bon déroulement des différents événements, sans oublier toutes les personnes qui se sont déplacées et ont participé à nos différentes manifestations.

« 2018 vous souhaite bonne chance, que 2019 exauce vos espérances. »

N'oubliez pas que nous sommes jamais assez, alors si vous souhaitez rejoindre notre équipe, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.





DAF Rallye Team - Une frustration initiale pour mieux rebondir

Pour cette saison 2018 qui vient de s'achever, encore une fois, seul Jeremy a roulé pour le DAF Rallye Team. Une saison dont l'objectif était de se qualifier pour la finale de la Coupe de France des Rallyes 2018, le graal pour tout pilote / copilote amateur...

Forts d'une belle fin de saison 2017, Jérémy et son pilote Maxime Fontaine s'étaient fixés comme objectif de participer à la finale de la Coupe de France. Après une belle entame de saison qui les voyait remporter deux fois la classe, au Lyon Charbonnières et à l'Ain Jura, rapprochant ainsi le duo de la finale, les choses se corsèrent à domicile lors du Rallye de Saint Marcellin. Partis sur un gros rythme, le rallye s'arrêtait dès la première spéciale, une dizaine de kilomètres après le départ... Dans un virage à gauche l'équipage sortait de la route violemment, pilote et copilote indemnes mais on ne pouvait pas en dire autant de la voiture ! Saison terminée, comme les rêves de finale avec Maxime.

La saison de Jérémy ne se terminait pas pour autant puisqu'il était prévu 2 rallyes avec son ami Anthony sur une autre 106. Deux épreuves (la Drôme et le Picodon) qui se solderont malheureusement par des abandons pour cause mécanique.

La saison devait en rester là, mais c'était sans compter sur les pistons des amis copilotes qui trouvèrent deux opportunités en championnat de France pour Jérémy. Deux belles épreuves que sont les Cévennes et le Var, sur deux belles autos, une 206 Kit Car puis une Mégane Maxi ! Bilan de ses épreuves, une victoire de classe et une deuxième place de classe au Var derrière l'intouchable Dommerdich mais surtout beaucoup d'expérience engrangée.



Jérémy a également participé en fin de saison à une détection des meilleurs jeunes copilotes français, il fera partie des 8 finalistes mais échouera en finale. Là encore beaucoup d'expérience emmagasinée pour lui.

Pour la saison 2019 Jeremy repartira sur les routes, avec notamment un programme en championnat de France aux côtés de Damien Tozlanian dans le cadre du Trophée Cléo R3T. Quelques épreuves sont prévues également avec Maxime, dont la 106 est bientôt comme neuve, et puis peut être découvrir les Rallyes Terre.

Le Team organisera sa désormais traditionnelle choucroute à emporter, le 16 mars prochain à la Maison Pacaud à Montagne. Et peut-être une buvette sur une des deux épreuves de l'ASA Saint Marcellinoise, puisque désormais les deux rallyes empruntent les routes de la commune.

Le Team Droite à Fond vous donne rendez-vous une nouvelle fois au bord des spéciales des rallyes locaux ou dès mars pour savourer sa choucroute.



VIE ASSOCIATIVE

Club de l'Amitié

Les réunions du club se font tous les derniers vendredis du mois. Tous les nouveaux adhérents seraient les bienvenus

Le club de Montagne aimerait par manque de participant fusionner avec le club Bel Air de Saint-Bonnet-de-Chavagne. Des concertations sont en cour avec les municipalités et les deux clubs.

Ainsi il pourrait y avoir un bel échange et une plus grande participation pour les deux clubs de nos villages.

Le dimanche 28 avril, repas Interclub à la salle des fêtes de Montagne, venez nombreux.



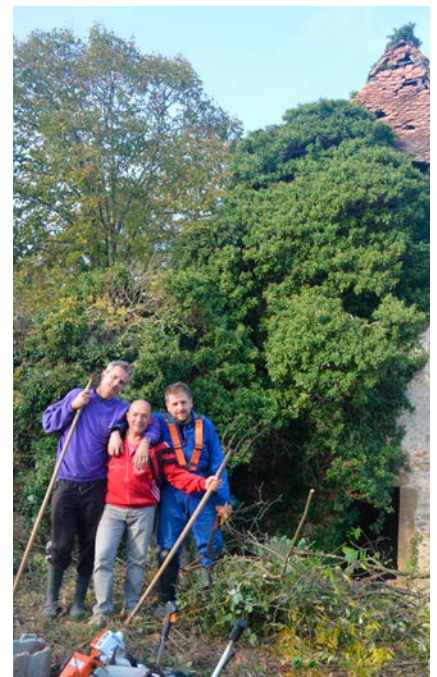
L'AFAA et l'église Sainte-Marie de Montagne

L'église romane de Sainte-Marie de Montagne fut la propriété des chanoines de l'Ordre Hospitaliers des Antonins à partir de 1288.

L'Association française des Amis des Antonins (AFAA) fondée en 1991 a pour objectifs de mener et diffuser des recherches portant sur l'ordre des Antonins, de promouvoir et d'apporter son soutien à la sauvegarde et à la réhabilitation, du patrimoine Antonin. C'est donc tout naturellement que l'AFAA a porté son intérêt sur cet édifice, aujourd'hui ruiné et envahi par la végétation.

Suite à un accord préalable entre la commune, propriétaire des lieux, et le Service du Patrimoine Départemental (l'église ayant bénéficié d'un label Patrimoine Isère en 2011), une convention a été signée le 25 mai 2018 entre l'AFAA et la Mairie de Montagne. Un engagement pour l'Association, qui se limite uniquement à un nettoyage végétal sans atteinte aux murs et au bâti.

Une petite équipe, composée de quelques bénévoles adhérents de l'AFAA, a patiemment attendu que la végétation s'étiolle pour commencer le chantier en automne. Après avoir dégagé la partie est de l'église côté chœur, ils poursuivront par la dévégétalisation du petit cimetière attenant dès le printemps. Nous tenions à remercier Céline Vincent, qui permet aux bénévoles de stationner sur sa propriété.



Repas du CCAS

Dimanche 15 Avril 2018, les Montagnards âgés de plus de 65 ans étaient conviés par le maire, et les membres du CCAS au traditionnel repas des aînés annuel. Sur 78 personnes invitées, 35 avaient répondu présent.

Les invités ont pu se régaler les papilles avec le repas concoctés par le traiteur : « L'Escoffine » de Peyrins.

Au menu, il y avait notamment un délicieux roulé de veau farci aux trompettes avec une polenta fromagère et sa poêlée printanière.

Au moment du dessert, on mettait à l'honneur les anniversaires en dizaine.

Cette Année, Georgette Carle, 90 ans, a reçu des mains du Maire une belle orchidée.

Pour poursuivre agréablement ce rassemblement convivial, les membres du CCAS poussaient la chansonnette accompagnés des convives. Puis certains se sont adonnés à des parties de cartes et de boules, d'autres optant pour une petite ballade sous le soleil.

Un grand merci à tous les membres du CCAS de Montagne pour leur implication, qui a permis à tous de partager une belle journée.



Montagne, Fête au village

La municipalité de Montagne tient vraiment à remercier tous les acteurs de la vogue : les membres du comité des fêtes et de l'ACCA qui ont œuvré ensemble et n'ont pas ménagé leur temps pour que tout se passe au mieux.

Bravo à eux pour ce très beau cru 2018 sous un magnifique soleil.

Le comité des fêtes tient également à remercier Gilles et Catherine Nublat, Pascal et Mireille Mottin, Céline Vincent et Jérôme Soulier ainsi que les établissements Intermarché de Saint-Sauveur qui ont contribué à la réussite du tiercé aux chèvres.

Un grand merci aussi aux serveuses du jour qui ont été au top pour l'événement : Les copines d'Anaïs toute vêtue de tee-shirt gris, ainsi qu'à leur sponsor Buisson Terrassement qui ont permis à tous de se régaler du délicieux repas cuisses de grenouilles raviolos préparé par la boucherie de la plaine de Tullins. Avant que le beau ciel montagnard ne s'illumine de belles couleurs pour terminer ce week-end en beauté.



Cérémonie du centenaire 1918 - 2018

La commémoration du centenaire du 11 novembre démarra en cortège de la mairie sous un beau soleil. Beaucoup de monde venu pour célébrer le 100^e anniversaire de l'armistice de 1918.

Corinne Mandier accueillit les personnes présentes et remercia les enfants venu nombreux ainsi que les directeur d'école : Etienne Petitjean et Nathalie Bourroux.

La cérémonie débuta par la lecture du message de l'UFAC, lu par Mégane Germain, puis un poème du souvenir Français lu Béatrice Bruya. Vint ensuite la lecture du message du Président de la République lu par Vincent Lavergne.

Après l'appel aux morts, on procéda aux dépôts des gerbes :

MM. les maires de Montagne et St Bonnet de Chavagne et M. Manquat pour l'association patriotique, MM. Décard et Delaigue pour la gerbe du Souvenir français, les enfants déposèrent de petits bouquets et un petit lumignon chacun en hommage à tous les morts pour la France.

Et pour marquer l'événement chaque enfant été invité à déposer un petit drapeau tricolore sur le monument aux mort.

Après la minute de silence, on écouta la Marseillaise chantée a capella par les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal : Montagne -Saint-Bonnet de Chavagne.

Un élève lu un texte d'un poilu et les élèves entonnèrent le chant de Florent Pagny : « Le Soldat », moment émouvant pour l'assemblée présente.

Le remerciement aux portes drapeaux vint clôturer cette cérémonie : M. Michel Géliibert pour Montagne et M. Gérard Romey pour St Bonnet de Chavagne.

Tout le monde fut convié au pot de l'amitié à la salle de la mairie.



Un projet d'Espace de Vie Sociale ?

A l'initiative de plusieurs associations antonines et des mairies, une réflexion est engagée en vue de créer un Espace de Vie Sociale (EVS) entre Montagne, St Bonnet de Chavagne et St Antoine l'Abbaye.

Qu'est-ce qu'un EVS ?

La CAF développe une politique nationale consistant à soutenir l'implantation d'EVS, notamment en zone rurale.

Un EVS est un lieu pour renforcer les liens et la solidarité entre les habitants, avec des partages autour de la parentalité, de l'aide aux familles, un espace jeunesse, avec des activités qui favorisent les échanges et transmissions intergénérationnels..., ainsi qu'un espace ressource où pourraient émerger d'autres projets associatifs.

Par exemple dans certains EVS il existe : des ateliers cuisine et repas partagés ; un repair'café pour réparer au lieu de jeter ; une grainothèque ; des annonces d'échanges d'objets et de services ; un catalogue d'objet que l'on prête ; des moments de jeux ; un espace juste confortable où faire une pause et rencontrer ses voisins !

Chacun peut proposer des ateliers en fonction de ses compétences, des moments où on va présenter sa passion, ou encore toute activité que le groupe aura envie d'aider à réaliser.

Tout d'abord, étudier les besoins sur notre territoire.

Dans un 1^{er} temps, il sera réalisé un diagnostic de territoire.

Accompagné par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et le financement de la CAF, le diagnostic devra identifier les problématiques sociales et les besoins exprimés par les habitants et les acteurs.

Une condition fondamentale de l'EVS étant la démarche participative, il est essentiel que les habitants participent à cette étude. Dans ce but, un comité des habitants a été constitué afin que l'analyse puisse aussi venir directement de la parole de tous. Sa première réunion était le 16 janvier, avec 7 habitants de Montagne sur une quarantaine de participants.

Un questionnaire est envoyé dans les boîtes aux lettres début mars. Vous pouvez le renvoyer avec une enveloppe gratuite fournie, ou sur internet, ou en venant en chercher de nouveaux à la mairie pour questionner votre entourage : nous espérons de nombreuses réponses pour que tous les avis s'expriment, aussi bien les idées que les critiques.

Si vous êtes intéressé-e par le projet, vous pouvez aussi intégrer ce comité d'habitants ! N'hésitez pas à en parler à la mairie et nous vous contacterons.

*Pour l'équipe de Montagne :
Corinne MANDIER, Ariane GIRARD.*

Souvenirs, souvenirs...

Vous reconnaissez-vous ? Certaines têtes vous sont-elle familières ?



État civil 2018

Naissances :

Solal RODRIGUEZ, Né le 11 janvier

Antonin PALUÉ, Né le 17 septembre

Mariages :

Fleurine MERESSE et Vincent SAUTY, le 14 juillet

Arcancia CLAPPE et Luc VIALLE, le 21 juillet

Décès :

Henri BOURGUIGNON, le 28 janvier

Thérèse CLEMENT née LEUTI, le 6 février

Lucette LAMBERT née LEGER, le 14 septembre

Yvette BARRET née MONNET, le 21 octobre

VIE

INTERCOMMUNALE

Conseil de développement

Une quarantaine de personnes constitue aujourd'hui le conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. C'est un lieu d'échanges ouvert à tous, associations, entreprises, collectifs ou habitants. C'est une instance qui participe aux décisions engageant l'avenir du territoire (développement économique, culturel, social, environnemental...).

Son premier chantier : sa contribution au projet de territoire. Enjeux du territoire, choix stratégiques pour l'avenir, politiques publiques, le conseil de développement apporte son regard sur l'évolution du territoire et l'action de l'intercommunalité.



Si son action vous intéresse, si vous souhaitez le rejoindre : conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Un Projet pour notre territoire

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'est lancée depuis quelques mois dans une démarche d'élaboration d'un Projet de territoire. Celui-ci permettra de déterminer les grandes orientations, les enjeux et les défis à relever par la collectivité et ses communes membres dans les prochaines années. Objectifs recherchés : valoriser et dynamiser le territoire en matière d'attractivité, de développement économique et touristique, de cadre et de qualité de vie pour ses habitants.

La première phase de la démarche a consisté à réaliser un diagnostic du territoire à partir de données économiques et sociologiques et de sondages auprès des élus des communes et d'un échantillon de la population. Cela a permis

de dresser un état des lieux précis des modes de vie (lieux de travail, de consommations, de loisirs, de consultations médicales...) des habitants, de leur perception du territoire et de leur attente en matière d'action publique

Le Conseil de développement, l'instance citoyenne du territoire, a été également associé à la démarche.



Organisés en groupes de travail, ses membres ont notamment rendu leur contribution écrite au projet de territoire.

Toutes ces données vont désormais alimenter les réflexions engagées, au sein de groupes de travail qui planchent à l'élaboration de la feuille de route de l'action intercommunale pour les prochaines années. La validation du Projet de territoire est envisagée pour le premier trimestre 2019. Affaire à suivre !



Ateliers artistiques avec les animatrices du musée de St-Antoine, Béatrice et Annonciade.



Rencontre avec Marie ARGOUD et Mader pour l'association Chiens Guides.



Cross 2018 : Tout le monde participe, le but étant de se sentir bien dans son corps et avec les autres...



Il n'y a pas que le village qui soit en chantier. Nous aussi nous travaillons au jardin où nous avons créé une mare pour récupérer l'eau de pluie et attirer un peu de vie...



Avec des palettes et de belles planches en pin, on fait des choses extra pour notre école, et en plus on bricole...



Rencontre avec l'illustrateur génial Laurent MOREAU.



Fabrication de nichoirs.